

AMGV

Société par actions simplifiée au capital social de 7 720 euros

Dont le siège social est situé à VILLECROZE (83690), Les Esparrus

RCS de DRAGUIGNAN sous le n° 438 709 842

*** * ***

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 1^{ER} JUILLET 2025

*** * ***

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

Au siège social de la société AMGV, l'actionnaire unique, à savoir :

La Société ARNOUX INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée au capital social de 2 130 000 euros

Dont le siège social est situé à VILLECROZE (83690), Les Esparrus

Immatriculée au RCS de DRAGUIGNAN sous le n° 909 840 928

Représentée par son président en exercice, Monsieur Dominique ARNOUX

A statué sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Constatation de la démission de Monsieur Dominique ARNOUX, de son mandat de président de la société et nomination d'un nouveau président pour le remplacer.**
- Pouvoirs.**

Assiste également à la réunion Monsieur Patrice BRIATORE.

Monsieur Dominique ARNOUX confirme sa démission du mandat de président de la société AMGV à effet du 1er juillet 2025.

Après avoir examiné les statuts de la société et fait un bref exposé sur les questions à l'ordre du jour, l'actionnaire unique adopte alors les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir constaté la démission de Monsieur Dominique ARNOUX, du mandat de président de la société AMGV, décide de désigner pour la remplacer, à effet du 1^{er} juillet 2025 et pour une durée non limitée :

Monsieur Patrice BRIATORE

Né le 30 octobre 1996 à DRAGUIGNAN (83)

Demeurant à LORGUES (83510), 382 Routes des arcs

De nationalité Française

Célibataire non pacsé

Cette résolution est adoptée par l'actionnaire unique.

DEUXIEME RESOLUTION

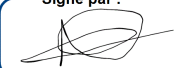
L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal certifié conforme par ses soins à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité légale, dépôt au greffe du tribunal de commerce et inscription modificative au registre du commerce et des sociétés corrélatives aux décisions qu'il vient d'adopter.

Cette résolution est adoptée par l'actionnaire unique.

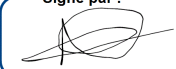
* * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé l'actionnaire unique et l'ancien président, après lecture.

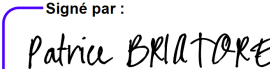
L'actionnaire unique
P/ Société ARNOUX INVESTISSEMENT
Monsieur Dominique ARNOUX

Signé par :

32E9F8C61BED4BE...

Pour confirmation de sa démission :
Monsieur Dominique ARNOUX

Signé par :

32E9F8C61BED4BE...

Pour confirmation de sa nomination :
Monsieur Patrice BRIATORE

Signé par :

060AF620646548D...